

laflation. L'exposé budgétaire me semble comparable. En fait, les propositions du ministre n'ont pas semblé révéler ce désir de mesures vigoureuses qui caractérisait—était-ce ou non un bien?—l'ancien ministre des Finances.

Je me souviens aussi qu'en parlant du budget l'an dernier, je me suis amusé—du moins j'ai trouvé la chose amusante—à dire que le ministre des Finances d'alors dominait de très haut la situation et que son successeur ne pourrait que lui être inférieur. Je me rappelle très bien comment le ministre des Finances est allé passer son bras autour du ministre du Commerce du temps, dans cet esprit de camaraderie qu'on ne trouve qu'à la Chambre des communes. Le lendemain, je crois, le ministre du Commerce d'alors, déclarait au cours du débat être solidaire de son collègue, le ministre des Finances.

Or, monsieur l'Orateur, mardi soir dernier du moins il se tenait debout à la même place et je ne puis m'empêcher de faire quelques remarques sur le petit jeu dont nous avons alors été témoins. Si le ministre précédent des Finances s'en tenait à des politiques nationalistes dépassées depuis 60 ans, on peut dire, je pense, que le ministre actuel des Finances ne retarde que de 25 ans. S'il croit, par exemple, que l'on peut en temps de paix imposer des épargnes obligatoires, comme durant la guerre, j'ai quelque doute quant à la justesse de son argument. Je traiterai de cette question plus tard.

L'an dernier le ministre a appuyé les propositions de son prédécesseur. Le ministre et son prédécesseur ont alors négligé les avertissements catégoriques que nous, de ce côté-ci de la Chambre, leur avions donnés au sujet de l'inflation. L'an passé, le ministre des Finances nous avait fait part qu'il rendait son destin solidaire de celui de son collègue. Cette année on peut dire, je pense, qu'il n'a rien fait de spécial, mais qu'il l'a très bien fait.

Pendant le débat de l'an dernier sur le budget, qu'on a appelé un budget d'élections, j'ai pu constater la sincérité du ministre des Finances d'alors. Je n'ai pas changé d'idée, et j'estime que le ministre actuel des Finances est aussi sincère. Mais il lui manque quelque chose quand il s'agit de prendre des mesures énergiques. Je sais que l'échec du ministre causera une déception à un membre de la Chambre, un député libéral dont je tairai le nom; c'est un homme qui croyait en la nécessité des dernières élections et qui a écrit à ses partisans avec une franchise admirable. J'aimerais lire au ministre la lettre que ce

libéral loyal et dévoué a écrit à ses partisans le 13 septembre dernier:

A mes amis:

Des élections auront lieu le 8 novembre. Je suis heureux que le premier ministre en ait décidé ainsi.

Le Canada devra faire face à certains problèmes critiques et difficiles d'ici un an et, selon moi, ce n'est qu'avec un gouvernement ayant un mandat précis et une majorité efficace qu'il pourra les régler. Le gouvernement minoritaire actuel a réalisé bien des choses en deux ans et demi. Le pays passe par une vague de prospérité. Bien des gens, dont certains éditorialistes, croient que nous aurions dû continuer, mais j'ai vécu et travaillé dans ce Parlement et je pense qu'il y a des intérêts du pays de tenir des élections maintenant.

Il est de la plus haute importance que le Canada se dote d'un gouvernement qui puisse agir dans l'intérêt de tout le pays avec la certitude de n'être pas renversé le lendemain sur une question sans importance ou par accident.

Je me préoccupe particulièrement des décisions difficiles à prendre pour préserver l'unité nationale et assurer un progrès économique régulier.

Les décisions doivent être prises sans autre délai sinon le Canada aura à en souffrir. Pour être précis:

● (4.30 p.m.)

Le gouvernement d'Ottawa a besoin d'une majorité suffisante pour traiter efficacement avec les provinces—toutes les provinces, qui comme le Québec et l'Ontario ont des gouvernements majoritaires. Des négociations soutenues et difficiles devront être entreprises avec les provinces au cours des années à venir. Aucun gouvernement ne peut défendre l'intérêt national au sujet de questions importantes intéressant la Confédération—et au sujet desquelles on prend maintenant des décisions—à moins d'avoir reçu un mandat précis de toutes les provinces.

Nous avons un urgent besoin de réformer nos structures fiscales. Notre système ferroviaire a un besoin pressant d'être modernisé. Les lois sur les banques nécessitent des améliorations immédiates. Les décisions dans ces domaines exigent un doigté ferme et sûr, appuyé par un mandat des citoyens, ainsi que par la Chambre des communes.

Aucune de ces questions ne peut être écartée. Nous devons y faire face maintenant, sinon le Canada en souffrira.

Je présenterai encore ma candidature au congrès libéral des candidatures. Je vous suis reconnaissant de votre appui dans le passé et je demande votre aide pour l'avenir.

Puis, suit la signature. Cette lettre n'a pas été écrite par l'ex-ministre des Finances. Elle est d'un libéral voulant être choisi comme candidat qui aborderait ces sérieux problèmes avec audace et dynamisme.

L'aspect tragique de ce budget, monsieur l'Orateur, est que le ministre n'a pas su voir les décisions fondamentales qui s'imposent au Canada, à savoir comment utiliser les ressources humaines et matérielles du pays, afin que l'économie puisse fonctionner davantage selon sa capacité. La politique du ministre laisserait ces ressources matérielles et humaines toujours inactives, à un moment où s'exerce la demande des consommateurs.

Le ministre agit comme le roi Canut; il décrète que la demande en biens de consommation doit rester stable et attendre deux ou trois ans, au lieu de s'attaquer courageusement